

1 **Lutte avec les MNA et le Collectif** 2 **des Jeunes du Parc de Belleville**

3 Depuis sa création, SUD éducation Paris est intrinsèquement lié aux luttes pour la liberté
4 de circulation et d'installation et aux luttes menées par les personnes dites sans-papiers.

5 Cela a commencé en 1996 aux côtés des sans-papiers dit·es de Saint-Bernard puis dans le
6 combat contre les lois Debré, puis s'est poursuivi au début des années 2000 en s'inscrivant
7 dans le Réseau éducation sans frontières et dans les mouvements pour la fermeture des
8 centres de rétention initiés en 2008. En 2015, le syndicat s'est également fortement
9 impliqué dans les campements et occupations avec les exilé·es des campements des 18^e et
10 19^e arrondissements, un texte de congrès en ayant été d'ailleurs le sujet.

11 Depuis 2 ans et demi, plusieurs militant·es du syndicat se sont impliqué·es dans la lutte
12 menée par les mineur·es isolé·es réuni·es dans le Collectif des Jeunes du Parc de Belleville.

13 Il faut préciser qu'au-delà d'une continuité, cette implication s'inscrit dans ce que Michel
14 Foucault rappelle dans son texte "Se défendre" :

15 **"Ce n'est pas parce qu'il y a des lois, ce n'est pas parce que j'ai des droits que je suis**
16 **habilité à me défendre ; c'est dans la mesure où je me défends que mes droits**
17 **existent et que la loi me respecte."**

18 C'est en effet dans cette perspective que s'inscrit la lutte du Collectif des Jeunes du Parc de
19 Belleville, collectif regroupant des mineur·es non accompagné·es, d'ancien·nes mineur·es
20 non accompagné·es et des personnes allié·es : imposer des droits que l'on est censé·e avoir
21 mais dont on est exclu·e dans la réalité et conquérir de nouveaux droits pour toutes et

22 tous. C'est cette perspective qui est aussi défendue par notre syndicat SUD éducation Paris
23 pour considérer les luttes syndicales.

24 Pour chacun de ces droits bafoués, le collectif des Jeunes du parc de Belleville se bat dans
25 une perspective résolument antiraciste puisqu'il s'agit d'obtenir une égalité des droits et de
26 lutter contre toute forme de discrimination.

27 Cette perspective antiraciste prend une dimension particulièrement importante vu le
28 contexte politique actuel, où le racisme est l'élément qui détermine la majorité des
29 positionnements et décisions politiques de celles et ceux qui gouvernent ou prétendent
30 gouverner.

31 Cette dimension politique supplémentaire nous incite en tant qu'antifascistes à participer
32 aux luttes du collectif et à soutenir ses actions. Il ne s'agit pas là d'une position moralisante
33 mais de la prise de conscience que nos luttes se renforcent quand elles sont liées aux
34 premiers et premières concernées qui sont les cibles privilégiées de l'extrême droite et de
35 ses collaborateur·ices.

36 Ceci d'autant plus que ces liens favorisent relations et complicités avec toutes les forces
37 anticapitalistes et antifascistes, relations qui sont d'autant plus importantes dans le
38 contexte politique actuel.

39 Grâce aux luttes du Collectif des Jeunes du parc de Belleville auxquelles participent notre
40 syndicat, des associations et des structures antifascistes et anticarcérales, l'intersyndicale
41 second degré et des personnel·les des établissements parisiens, des prises de conscience
42 et des victoires sociales ont eu lieu :

- 43 • renforcement de liens intercatégoriels entre collègues à l'intérieur d'établissements
44 et dans des arrondissements ;
- 45 • abondance et activation des fonds sociaux lycéens pour les dépenses liées à la
46 scolarisation des plus précaires (cantine, pass navigo ...) ;
- 47 • remise en route d'un dispositif pour remplacer le Dispositif lycéen d'hébergement
48 supprimé en décembre 2024 ;

- 49 • visibilité du traitement discriminant des jeunes : sensibilisation majeure à la
50 situation des mineur·es isolé·es et implication des personnel·les de terrain dans une
51 trentaine de lycées parisiens et dans le 93 ;
- 52 • travail en intersyndicale concret : AG, manifestations, et rassemblements
53 intersyndicaux, participation aux audiences toujours aux côtés des premier·es
54 concerné·es en lutte ;
- 55 • participation de militant·es de SUD éducation Paris à la création de la coordination
56 nationale des collectifs de mineur·es en lutte et à leur appels nationaux (journée des
57 droits de l'enfant, journée de mobilisation sur l'école).

58 Dans cette période où les reculs sociaux ne cessent de s'accumuler et où les luttes peinent
59 à imposer des rapports de force conséquents et à la mesure des attaques subies, les luttes
60 menées par et avec les MNA ces 3 dernières années donnent à réfléchir aux militant·es que
61 nous sommes.

62 En effet, le fait que des jeunes parviennent dans une situation de précarité et de
63 dénuement extrêmes à obtenir des victoires et à exister politiquement et socialement alors
64 que l'État cherche à les invisibiliser totalement pour mieux les éliminer est à mettre en
65 perspective avec les reculs sociaux que nous subissons depuis des années en termes de
66 droits des travailleur·euses concernant nos conditions de travail et de vie (et donc
67 rémunération, logement, temps de travail hebdomadaire, âge de départ en retraite, prise
68 en charge des congés maladies, indemnisation chômage...). Cela montre que les victoires
69 en termes de luttes sociales dépendent beaucoup de notre capacité à nous organiser
70 collectivement et solidairement entre premiers et premières concerné·es et allié·es.

71 Cela montre qu'il n'est pas vain de se rassembler, de faire grève, de se réunir, de
72 s'organiser ! Cela montre que l'autogestion fonctionne et que comme le dit le collectif à
73 travers un de ses slogans favoris « Petit piment, petit piment, on n'est pas nombreux·ses
74 mais on est fort·es ! »

75 Pour finir, l'implication syndicale avec les MNA et avec le Collectif des Jeunes du Parc de
76 Belleville trouve un écho dans les préoccupations de beaucoup de personnel·les,

77 notamment de personnel·les exerçant en lycée professionnel (mais aussi dans des LGT et
78 des collèges).

79 Avoir des élèves dans des situations administratives très précaires et qui vivent dans des
80 conditions très difficiles n'est pas sans impacter les adultes qui travaillent auprès d'elles et
81 eux.

82 Ainsi, les personnels des établissements scolaires où des enfants vivent dehors sont
83 directement touché·es et mis·es à mal psychologiquement par ces situations. Nous
84 n'évoquons pas seulement le fait que cela influe sur l'enseignement-apprentissage, dans
85 un contexte de défaut criant de psychologues, médecins, infirmier·res et assistant·es
86 sociaux·ales scolaires, et donc sur les conditions de travail. Cela accentue le sentiment
87 d'épuisement professionnel éprouvé par beaucoup de nos collègues. En effet, les
88 personnel·les des établissements dont des élèves ou familles sont à la rue, qu'ils et elles
89 tentent ou pas d'aider ces élèves dans leurs démarches, partagent un sentiment
90 d'impuissance et un mal-être face à ces situations. Quand elles se multiplient et qu'elles
91 trouvent de plus en plus difficilement de solutions, cela peut aboutir à une forme de stress
92 particulière, le stress vicariant qui est une forme de dépression professionnelle qui
93 concerne particulièrement les travailleur·euses dans la relation d'aide et qui touche
94 également plusieurs personnel·les d'éducation. En tant que garant·es des droits des
95 personnel·les, nous nous devons d'alerter le rectorat de Paris, responsable de la santé des
96 personnel·les qui sont sous son autorité, de ce facteur de risque psycho·social qui ne peut
97 être balayé par un "cela ne concerne pas l'école" ou "vous vous impliquez trop" asséné
98 parfois à celles et ceux qui se mobilisent aux côtés de ces élèves. Et face à ces réponses,
99 notre choix c'est une fois de plus la lutte aux côtés des directement concerné·es, lutte qui
100 permet concrètement de faire changer la réalité (quasi 2000 places d'hébergement
101 gagnées depuis le début du collectif, 600 RDV Casnav, plus de 500 scolarisations) mais
102 aussi d'être dans un mouvement collectif où entraide, échanges, solidarités permettent de
103 lutter contre l'isolement qui accompagne toujours le stress vicariant.

104 Les luttes avec les MNA et au sein du Collectif des Jeunes du Parc de Belleville font vivre
105 des dynamiques de solidarité et d'autodéfense face aux processus de dominations et de

106 discriminations en tout genre. Autant de perspectives de luttes qui s'inscrivent dans les
107 combats antifascistes à mener... Ne passons pas à côté !

108 **Liste des victoires emportées via le collectif :**

109 Le Collectif des Jeunes du Parc de Belleville avec SUD éducation Paris comme allié et
110 d'autres syndicats qui ont rejoint cette lutte ont réussi à imposer la question des mineur·es
111 isolé·es au centre des débats politiques et de la récente campagne électorale. Pour
112 preuve : à l'occasion du premier conseil de Paris du nouveau maire en mars 2026, plusieurs
113 élu·es sont venu·es s'adresser au Collectif des Jeunes du Parc de Belleville. La question du
114 sans-abrisme et des mineur·es isolé·es a commencé sensiblement à trouver sa place dans
115 la rhétorique des candidat·es dit·es de «gauche». Mais des promesses aux actions nous
116 savons qu'il y a un chemin de lutte à construire.

117 **Hébergement**

- 118 • plus de 2000 places d'hébergements d'urgence suite à des actions et des
119 occupations ponctuelles ou longues dans des lieux culturels de la mairie de Paris
120 depuis novembre 2023 (Académie du climat, Maison de l'air, Hôtel de Ville, Maison
121 des métallos, Gaîté Lyrique, Plateaux Sauvages, Centre culturel FGO Barbara...);
- 122 • ouverture du premier centre d'hébergement pour mineur·es en recours
123 majoritairement des jeunes filles dans le 20^e en octobre 2025 ;
- 124 • réactivation du dispositif lycéen sous une nouvelle forme (sans l'implication du
125 rectorat) fin décembre 2025, suite à l'envoi d'alertes à la mairie de Paris, service
126 social en faveur des élèves du rectorat : opération « aucun lycéen·ne à la rue ».
127 Hébergement dans des chambres avec suivi confié à des associations type Aurore,
128 Emmaüs.

129 **Pass Navigo, droit de circulation et accès à l'école**

- 130 • Adaptation des lycées récalcitrants l'an dernier sur la question du paiement du Pass
131 Navigo. Face à l'afflux d'élèves en recours, les personnel·les ont dû mutualiser un
132 savoir-faire et trouver la méthode pour faciliter l'accès aux transports des mineur·es.

133 **École**

134 Les mineur·es en recours ont acquis une meilleure connaissance concernant le droit
135 inconditionnel à l'école même pendant le temps du recours. Dès le mois de juin 2024 , une
136 première délégation de mineur·es et de soutiens alliés de SUD éducation Paris a été reçue
137 par le chef de cabinet du directeur d'académie, le responsable du CASNAV et Mme
138 Gautherot, la DASEN.

139 Suite à cette première audience, les premiers rendez-vous CASNAV ont été gagnés ainsi
140 qu'une simplification des documents à fournir pour prouver la « parisianité » des jeunes
141 qui dorment dans Paris en gymnases, campements ou autres (création d'un nouveau
142 document). **Cette première victoire a permis l'inscription de centaines de jeunes aux**
143 **tests de positionnement et nous nous sommes rendu compte que les associations**
144 **investies dans le droit à l'école ont pu aussi bénéficier de cette simplification.**

- 145 • connaissance par les jeunes du CASNAV et de la marche à suivre pour essayer d'avoir
146 un rdv sur le site du CASNAV de Paris ;
147 • entraide entre jeunes et soutiens alliés pour les prises de rdv ;
148 • inscription de 600 jeunes aux tests CASNAV depuis juin 2024 ;
149 • autant de jeunes inscrit·es à l'école ;
150 • nombre croissant de lycées accueillant des jeunes, jusqu'à 30 lycées parisiens.

151 Le nombre de jeunes en attente de reconnaissance de minorité scolarisé·es a
152 considérablement augmenté. Leur présence perlée avant l'existence du Collectif est
153 devenue très visible d'après le témoignage des personnel·les de terrain.

154 Beaucoup de victoires donc, cette liste n'est pas exhaustive et ne peut mettre en évidence
155 la somme de connaissances acquises de façon empirique ou grâce à des stages partagés
156 avec les jeunes lors, par exemple, d'une formation animée par le GISTI.

157 Cette liste ne mentionne pas non plus les actions en justice menées avec un collectif
158 d'avocat·es militant·es directement en contact avec les jeunes grâce à l'intermédiaire de
159 SUD éducation Paris, sur la question de l'école. Il faut aussi mentionner la transmission
160 d'un savoir-faire auprès des jeunes concernant l'usage des mails aux responsables du
161 rectorat et de l'ASE.

162 Nombreuses aussi ont été les victoires obtenues avec les jeunes placées dans divers
163 départements et qui, parce qu'ils se sont forgés une culture de la lutte, ont réussi à
164 s'organiser dans un centre de l'ASE du 77 afin d'obtenir :

- 165 • de meilleures conditions de vie ;
- 166 • des prolongations de prise en charge au-delà des 18 ans, jusqu'alors refusées ;
- 167 • une continuité dans leur scolarité qui jusque-là leur avait été refusée.

168 L'organisation en autogestion, les AG hebdomadaires avec la participation de SUD
169 éducation Paris s'inscrivent dans une dynamique politique en devenir que le pouvoir en
170 place n'a pas réussi à fragiliser (voir épisode tragique de la Gaîté Lyrique). Au contraire, la
171 lutte du Collectif des Jeunes du Parc de Belleville soutenue par SUD éducation Paris s'est
172 vue renforcée, se structure et s'impose de façon très concrète comme une force dans un
173 contexte hostile qui rappelle les pires heures de l'histoire du 20^e siècle. Ces victoires ont
174 ouvert des chantiers de luttes que nous devons poursuivre en revendiquant un accès
175 inconditionnel à l'école, au logement et à la santé pour toutes et tous les mineur·es ou
176 jeunes majeur·es.

177 **« Comment SUD éducation Paris est un allié « technique » du Collectif des jeunes du**
178 **parc de Belleville ?**

- 179 • Gestion numérique de toutes les informations concernant les jeunes dans le but de
180 leur scolarisation (lieux de « vie », informations administratives, rendez-vous Casnav,
181 affectations du rectorat, soins de santé)
- 182 • Aide à la prise de rendez-vous (support numérique) pour le CASNAV
- 183 • Fabrication et impression des dossiers Casnav et des dossiers d'inscription dans les
184 établissements pour chaque jeune (extrait d'acte de naissance, notification de
185 rendez-vous ou d'affectation, courrier de demande du fonds social lycéen, photos
186 d'identité)
- 187 • Réception et gestion des courriers émanant des établissements scolaires, du Trésor
188 public (amendes RATP, factures d'hôpitaux), de la RATP (pass navigo)
- 189 • Accompagnement des jeunes au moment de l'inscription dans les établissements
190 scolaires (vie scolaire, intendance, cpe, assistant·e social·e) par des militant·es de
191 SUD et allié·es qui deviennent alors des référent·es scolaires. Les référent·es
192 scolaires suivent ensuite les jeunes dans leur scolarité, y compris souvent après leur
193 reconnaissance de minorité, et dans leurs besoins de santé. Elles et ils deviennent
194 des personnes-ressources pour les jeunes, y compris après leur prise en charge par
195 l'Aide sociale à l'enfance
- 196 • Soutien des personnel·les dans les établissements scolaires face à la situation des
197 jeunes
- 198 • Envoi de mails syndicaux pour soutenir les luttes du Collectif et les personnel·les
199 dans leurs établissements pour l'abondance de fonds sociaux lycéens,
200 l'hébergement des jeunes scolarisés non hébergés, l'obtention du pass navigo, la
201 dénonciation de discriminations au sein de certains établissements
- 202 • Envoi de mails syndicaux pour soutenir la scolarisation des jeunes reconnus par
203 l'Aide sociale à l'enfance, déplacés en province et déscolarisés
- 204 • Démarches juridiques avec des avocat·es militant·es pour obliger le rectorat à
205 respecter la loi et le droit inconditionnel à l'école et à la formation pour les mineur·es
206 en recours et mineur·es pris·es en charge par l'ASE

- 207 • Multiplication des efforts pour créer des actions intersyndicales et se mobiliser aux
208 côtés du Collectif des Jeunes du Parc de Belleville et de la coordination nationale des
209 mineur·es en lutte
- 210 • Réservation de salles à la Bourse du travail pour les réunions du Collectif des jeunes
211 du parc de Belleville via Solidaires Paris
- 212 • Dépôt de rassemblements et de manifestations à la préfecture et demandes de
213 multiples audiences
- 214 • Mise à disposition de locaux pour des réunions du Collectif ainsi que pour des cours
215 de mathématiques et de français dédiés aux jeunes : deux fois par semaine et trois
216 fois par semaine pendant les vacances scolaires
- 217 • Hébergement ponctuel de jeunes qui sont tombés malades et ne peuvent pas
218 dormir dehors sous peine d'aggraver leur état